

Information importante : la version allemande fait foi

## SEG SUISSE ESTATE GROUP SA

### Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Les actionnaires sont invités le mercredi 19 juin 2019 à 11h (ouverture des portes à 10h30) à participer à l'assemblée générale ordinaire de la société SEG SUISSE ESTATE GROUP SA. L'assemblée générale ordinaire aura lieu au Restaurant GG6 (Sky Lounge), General-Guisan-Strasse 6, 6300 Zug.

---

#### Ordre du jour et proposition du conseil d'administration

##### 1. Présentation et approbation du rapport annuel, des comptes annuels statutaires et consolidés au 31 décembre 2018

Le conseil d'administration propose d'accepter le rapport annuel, les comptes annuels statutaires et consolidés pour l'exercice 2018 ressortant du rapport de l'organe de révision.

##### 2. Vote par consultation sur le rapport sur les rémunérations

Le rapport sur les rémunérations 2018 est approuvé par vote consultatif.

##### 3. Décision sur l'emploi du bénéfice

- Résultat reporté	CHF	30'957.59
- Bénéfice au bilan 2018	CHF	5'897'220.82
<b>Montant à disposition de l'assemblée générale</b>	<b>CHF</b>	<b>5'928'178.41</b>

A utiliser de la manière suivante :

- Dividende	CHF	5'500'000
- Attribution à la réserve générale	CHF	0
<b>Résultat à reporter au compte à nouveau</b>	<b>CHF</b>	<b>428'178.41</b>

##### 4. Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration propose de donner décharge à tous les membres du conseil d'administration et de la direction qui ont été actifs lors de l'exercice 2018.

## **5. Élection des membres du conseil d'administration**

### **5.1 Nouvelle élection des membres du conseil d'administration**

Le conseil d'administration propose la nouvelle élection de la personne suivante comme membre du conseil d'administration pour une période d'une année jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

#### **5.1.1 Nicole Beiner**

Nicole Beiner est titulaire d'un master en économie et finance et d'un doctorat en science économique de l'Université de Genève. Elle est depuis 1999 active dans le domaine financier et était risk manager pour la banque privée Lombard Odier et son groupe. En 2008, elle a rejoint l'entreprise familiale et a dirigé la division NB Risk Control spécialisée dans les conseils en matière de gestion des risques pour les instituts financiers. En 2017, elle a intégré la société BRP Bizzozzerro Partners à Genève en qualité d'associé où elle est responsable de toutes les questions touchant au domaine de la gestion des risques et de l'analyse de produits financiers.

### **5.2 Réélection de Taner Alicehic et Yann de Méhérenc de Saint Pierre**

Le conseil d'administration propose la réélection de Taner Alicehic et Yann de Méhérenc de Saint Pierre en tant que membres du conseil d'administration pour une durée allant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

## **6. Approbation de la rémunération globale en faveur du conseil d'administration et de la direction**

Le conseil d'administration propose, pour la période entre l'assemblée générale ordinaire 2019 et l'assemblée générale ordinaire 2020, d'approuver le versement des rémunérations totales suivantes :

- (a) pour l'ensemble du conseil d'administration une rémunération fixe et variable dépendant des prestations effectuées et/ou du succès de l'entreprise une rémunération maximale de CHF 100'000.
- (b) pour l'ensemble de la direction une rémunération fixe et variable dépendant des prestations effectuées et/ou du succès de l'entreprise une rémunération maximale de CHF 600'000.

## **7. Élections restantes**

### **7.1 Élection du président du conseil d'administration**

Le conseil d'administration propose l'élection de Yann de Méhérenc de Saint Pierre en tant que président du conseil d'administration pour une durée allant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

## 7.2 Élection des membres du comité de rémunération

Le conseil d'administration propose l'élection individuelle des membres suivants en tant que membres du comité de rémunération pour une durée allant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

7.2.1 Yann de Méhérenc de Saint Pierre

7.2.2 Taner Alicehic

## 7.3 Réélection du représentant indépendant

Le conseil d'administration propose la réélection de l'Etude d'avocats Kellers Carrard Bern KIG en tant que représentant indépendant jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2020.

## 7.4 Réélection de l'organe de révision

Le conseil d'administration propose la réélection de PricewaterhouseCoopers SA, Genève en tant qu'organe de révision pour l'exercice social 2019.

## Indications administratives supplémentaires

### Rapport annuel 2018

Le rapport annuel 2018 constitué du rapport de gestion, des comptes statutaires et consolidés, du rapport sur les rémunérations et du rapport de l'organe de révision est disponible pour consultation par les actionnaires dès le 28 mai 2019 au siège de la société SEG Suisse Estate Group SA, Gubelstrasse 15, 6300 Zug, Suisse.

Le rapport annuel est en plus disponible sous le lien [www.suisseestategroup.ch/fr/documents](http://www.suisseestategroup.ch/fr/documents). Le rapport annuel 2018 est envoyé aux actionnaires inscrits au registre des actions qui en font la demande par écrit.

### Bulletin de réponse et carte d'entrée

Les actionnaires qui sont inscrits au registre des actions le 4 juin 2019 avec droits de vote sont invités à participer et à voter à l'assemblée générale. A partir du 5 juin 2019 et jusqu'au jour de l'assemblée générale aucune inscription au registre des actions ne sera possible.

Tous les actionnaires inscrits avec droits de vote reçoivent avec la présente convocation un bulletin de réponse. Les actionnaires sont priés de remplir et d'envoyer leur bulletin le plus rapidement possible à ShareCommService AG, Europastrasse 29, CH-8152 Glattbrugg.

Les cartes d'entrée et le matériel de vote seront envoyés dès le 7 juin 2019 par ShareCommService AG en fonction des inscriptions reçues. Les cartes d'entrée distribuées perdent leur validité si les actions sont supprimées du registre des actions d'ici à l'assemblée générale.

## Représentation

Les actionnaires ont la possibilité de se faire représenter à l'assemblée générale de la façon suivante:

- Par une personne de leur choix sur la base d'une procuration écrite, laquelle peut être octroyé à l'aide du bulletin de réponse ou par la commande d'une carte d'entrée à remettre au représentant de votre choix avec la mention de la procuration accordée;
- Par le représentant indépendant Kellerhals Carrard KIG, Effingerstrasse 1, Case postale, CH-3001 Berne

Dans la mesure où aucune instruction spécifique n'est donnée, le représentant indépendant suivra les propositions du conseil d'administration.

Les actionnaires sont priés de remplir le bulletin de réponse, de le signer et de le retourner à ShareCommService AG, Europastrasse 29, CH-8152 Glattbrugg.

## Utilisation de la plateforme en ligne

SEG Suisse Estate Group SA met à disposition de ses actionnaires une plateforme en ligne. Sur cette plateforme, les actionnaires inscrits au registre des actions avec droits de vote peuvent commander une carte d'entrée ou donner une procuration et des instructions au représentant indépendant.

Les informations nécessaires à l'accès individuel à la plateforme sont mentionnées sur le bulletin de réponse. Les actionnaires peuvent jusqu'au 14 juin 2019, 17h donner une procuration et des instructions au représentant indépendant au travers de la plateforme en ligne.

Nous avons le plaisir d'inviter tous les actionnaires à un apéro une fois l'assemblée générale clôturée.

Zoug, le 28 mai 2019

**SEG Suisse Estate Group SA**



---

Yann de Méhérenc de Saint Pierre, Président